

ANNEXE I

Désignation de l'entité :

Ligue de foot ball de la Wilaya d'Alger

Agrément N° 1747 du 12/04/2006

ACCEPTATION DE MANDAT

En application de la résolution l'assemblée générale de la ligue de foot ball de la Wilaya d'Alger, tenue le **16 Mars 2023 à Centre culturel de Aissa MESSAOUDI**, Mr **MEBARKI Ahmed** est désigné en qualité de commissaire aux comptes de la ligue de foot ball de la Wilaya d'Alger. Pour un mandat de commissaire aux comptes de l'exercice **2023,2024 et 2025** et ce, conformément aux dispositions du décret n° 01-35 du 24 Chaabane 1422 correspondant au 10 Novembre 2001, portant application des dispositions de l'article 101 de la loi n° 99-11 du 23 Décembre 1999 portant loi de finances pour 2000 relatif aux modalités de contrôle de l'utilisation des subventions de l'état ou des collectivités locales aux associations et aux organisations.

Le commissaire aux comptes déclare n'être frappé d'aucune incompatibilité prévue par la législation et la réglementation en vigueur.

-Mr MEBARKI Ahmed

- Numéro d'inscription au tableau de l'ordre : **2217**

- Adresse / Cité Bach Djerrah, B03, P04, Alger

- Téléphone/Fax : 0772 12 81 66 / 0792 28 32 74

Fait à : Alger

Le : 01 Février 2026

Signature précédée de la mention

« Bon pour acceptation »

MEBARKI AHMED
Commissaire aux Comptes
N°inscription:2217
Chef Service Abd el aziz Bouira

ANNEXE II

RAPPORT D'AUDIT

Dans le cadre de la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons examiné l'état des utilisations de la / des engagements des clubs (s) octroyée (s) à la ligue de foot ball de la Wilaya d'Alger pour les exercices du 01 janvier 2025 au 31 Décembre 2025 :

Notre examen a été effectué suivant les normes de la profession et conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et notamment le décret exécutif n° 01-351 du 24 Chaabane 1422 correspondant au 10 Novembre 2001 portant loi de finances pour 2000 relatif aux modalités de contrôle de l'utilisation des subventions de l'état ou des collectivités locales aux associations et organisations.

Il a consisté à vérifier l'utilisation de la / des subvention (s) octroyée (s) à la ligue de foot ball de la Wilaya d'Alger en numéraire et /ou en nature en mettant en œuvre des contrôles sur pièces par preuve, un examen analytique, des entretiens avec l'organe de direction et les informations obtenues des tiers.

A l'issue de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'infraction aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ni d'élément remettant en cause la conformité des dépenses avec les objectifs auxquels les engagements des clubs (s) a / ont affecté (e) à la fin de cet exercice.

Le détail de la / des engagements des clubs (s) reçue (e) par la ligue de Foot ball de la Wilaya d'Alger pour un montant total en numéraire, **265 600 000,00 DA.**

Fait à : Alger

Le : 01 Février 2026

MEBARKI AHMED
Commissaire aux Comptes
N°inscription: 2217
Cité Salah abd el aziz Bouira

MEBARKI AHMED
Commissaire aux Comptes
N°inscription:2217
Cité Salah abd el aziz Bouira

DETAIL DES RESULTATS D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

I - La ou les instances donatrices des subventions :

DJS Wilaya d'Alger

2 - Les conditions d'octroi par destination auxquelles sont rattachées ces subventions et les documents présentes par la ligue de foot ball de la Wilaya d'Alger :

Prise en charge engagements des clubs

3 - la liste et l'identifiant des personnes en charge de la demande des engagements des clubs de celles chargées de l'engagement des dépenses :

Président : **OULD AMMAR Djamil ;**
Trésorerie : **ANNABI Abdelkader ;**
Secrétaire général : **CHENAK Ahmed.**

4 - L'utilisation réelle de la subvention : Néant.

Dépenses effectuées suivant état joint en annexe dans le présent rapport.

Annexe : Dépenses de fonctionnement de la ligue de Foot Ball de la Wilaya d'Alger du (01 janvier 2025 au 31 Décembre 2025)

5 - La conformité de l'utilisation de la subvention par rapport à l'objet qui à présidé à son octroi :
.....**NEANT**.....

6 - L'inventaire physique des biens meubles et immeubles acquis durant 01 janvier 2024 au 15 Octobre 2024 sont :

- **Installation 08 Climatiseurs** pour un montant de : **1 144 304,00 DA ;**
- **01 Imprimante licence** pour un montant de : **309 2581.00DA ;**
- **01 Disque dur 4 TO** pour un montant de **34 000,00DA ;**

Total : 1 487 585,00 DA.

Fait à : Alger

Le : 01 Février 2026

CHENAKI AHMED
Commissaire aux Comptes
N° d'Identification: 2217
Circulaire N° 3-2022 Bouira

DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET LOISIRS DE LA WILAYA D'ALGER

LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA D'ALGER

SITUATION FINANCIERE DU 01/01/ AU 31/12/2025

LIBELLES	RECETTES	DEPENSES
SOLDE BANQUE AU 01/01/2025	6.283.642.24	
SOLDE CAISSE REGIE AU 01/01/2025	45.842.25	
PRODUIT SUR ETABLISSEMENT DES LICENCES	5.000.00	
ENCAISSEMENT POUR COMPTE FAF CONNECT	918.500.00	
ENCAISSEMENT CHARGE AMNAL (REGLEES PAR LFP))	2.000.000.00	
PEODUITS SUR FORMATION DES ENTRAINEURS	5.445.000.00	
ENCAISST DES CLUBS DUS ANTERIEURS, AMENDES ET ENGAGT ECOLES + JEUNS	28.996.998.34	
VENTES CARNETS ARBITRAGE	42.000.00	
PRODUITS SUR HOMOLOGATION STADE 2 EME PASSAGE	105.000.00	
RETENUES SUR TABELETTES DES DEELEGUES	215.875.00	
PRISE EN CHARGE DES ENGT CLUBS LFWA/LRFA ET LIGUE FEMININ	265.600.000.00	
RECUPERATION SUR PRETS AUX PERSONNEL	120.600.00	
VERSEMENT PAR MR BOUCELHA HAMZA CLUB INCONNU	10.000.00	
INSTALLATION DE 8 CLIMATISEURS		1.144.304.00
ACHAT IMPRIMANTE DES LICENCES		309.281.00
REMBOURSEMENT PRET LIGUE DE SAIDA		10.000.000.00
SALAIRES DU PERSONNEL LIGUE		5.516.050.28
PRET AU PERSONNEL LIGUE		240.000.00
CHARGES SOCIALES CNAS		1.448.241.65
FOURNITURES DE BUREAU		514.631.00
EAU ET ELECTRICITE SIEGE LIGUE MUSTAPHA BOUHIRED		1.999.76
FRAIS DE CARBURANT/ GPL		37.720.00
LOYER SIEGE LIGUE MUSTAPHA BOUHIRED		319.552.12
FRAIS D'ENTRETIEN VEHICUL		386.628.00
FRAIS ASSEMBLEE GENERALE		55.395.00
INTERNET ET SIT WEB		215.200.00
HONORAIRES COMMISSIAIRE AU COMPTES		190.400.00
FRAIS D'ENTRETIEN ET REPARATION		152.583.00
FRAIS DE RESTAURATION		172.200.00
FRAIS DE CONFECTION DES LICENCES		71.400.00
COUVERTURE MEDICALE AMBULANCE		40.540.200.00
FRAIS SEMINAIRES ET REGROUPEMENT DES ARBITRES		10.237.191.70
FRAIS SELECTION WILAYA D'ALGER		455.049.85
ACHAT COUPES ET TROPHEES		1.278.060.00
INDEMNITES ARBITRAGE ET OFFICIELS		64.858.725.00
FRAIS DE TELEPHONE		173.969.72
FRAIS DE FORMATION DES ENTRAINEURS		5.248.175.94
COTISATION FAF		10.000.00
PRIME EXEPTIONNELLE (entraîneurs selection wilaya)		50.000.00
TIMBRE CARTE GRISE		200.00


MEBAH AHMED
 Commissaire aux Comptes
 N° d'inscription: 2217
 Cks Salah abd el aziz Bouira

AGIOS ET FRAIS DE TENUE DU COMPTE BADR		143.145.40
VIGNETTE AUTO		2.000.00
FRAIS D'ASSURANCE ARBITRES		552.878.00
FRAIS ASSURANCES VEHICULE		101.294.36
INDEMNITES DE DEPART DU PERSONNEL A LA RETRAITE		900.000.00
AIDE ARBITR ET EMPLOYERS LIGUE POUR NECESSITE		350.000.00
DON AU PERSONNEL A L'OCCASION DE MOIS DE RAMADHAN		160.000.00
ACHAT COUPE U13		5.000.00
FRAIS HOMOLOGATION DES STADES		441.000.00
FRAIS DE FORMATION DES ARBITRES		810.000.00
REGLEMENT FAF CONNECT SAISON 24/25		725.000.00
REGT P/CPT LRFA PRISE EN CHARGE PAR DJS DES ENGAGEMENTS DES CLUBS		61.000.000.00
REGT P/CPT LIGUEFEMININE PRISE EN CHARGE DES CLUBS PARF DJS.		1.400.000.00
TOTAUX	309.788.457.83	210.217.475.78
SOLDE DEBITEURS AU 31/12/2025	99.570.982.05	
SOLDE EN BANQUE BADR =99.515.321.05		
SOLDE EN CAISSE REGIE= 55.661.00		

رابطة كرة القدم لولاية الجزائر
 Ligue de Football de la Wilaya d'Alger
 Le Président
 Dj. OULD AMMAR

MEBARKI AHMED
 Commissaire aux Comptes
 N°Inscription: 2217
 Cité Sidi Boumerdes el Aziz Bouira

Ligue de Football Wilaya d'Alger
 Directeur Administratif et Financier
 A. ABALI



Budget prévisionnel - Exercice 2026

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES
Solde comptable au 01 janvier 2026	99 570 982,05	
Engagements des clubs (prise en charge par DJS)	60 850 000,00	
Produits de formation des entraineurs	6 000 000,00	
Amendes Clubs	15 000 000,00	
Aide de la FAF	2 000 000,00	
Créances LFP-LFWA suivant protocole	4 255 751,73	
Recette FAF-Connect	850 000,00	
Indemnités arbitrage et officiels		25 728 000,00
Règlement CAARAMA (saisons 21/22 - 22/23 - 23/24)		9 992 000,00
Salaires du personnel ligue		6 619 260,00
Frais séminaire et regroupement des arbitres Phase-Aller		6 200 000,00
Aides attribuées aux clubs janvier 2026		6 300 000,00
Travaux d'aménagement des deux sièges de la ligue		6 000 000,00
Frais de formation des entraineurs		5 600 000,00
Evènement Play-off et Coupe d'Alger (Achat diverses fournitures)		3 800 000,00
Dépenses Aide FAF suivant la convention signée		2 000 000,00
Charges sociales CNAS		1 737 900,00
Fournitures de bureau		1 500 000,00
Frais journées d'études et regroupement des arbitres début de saison		1 500 000,00
Règlement de la plateforme FAF CONNECT		850 000,00
Travaux de comptabilité 12 mois		660 000,00
Frais des sélections de jeunes de la wilaya d'Alger		600 000,00
Frais de téléphone, internet et Acquisition d'un nouveau site web		550 000,00
Frais des assurances des arbitres et officiels		400 000,00
Frais d'organisation de l'Assemblée Générale		350 000,00
Frais de réparation du véhicule de la Ligue (Travaux de tôlerie, mécanique et		350 000,00
Frais de restauration		320 000,00
Frais d'entretien et réparation		300 000,00
Frais d'Internet et hébergement du site web		215 200,00
Honoraires commissaire aux comptes		200 000,00
Agios et frais de tenue du compte BADR		200 000,00
Entretien véhicule de la Ligue (Vidange et autres) durant l'année		200 000,00
Frais d'assurance véhicule de la Ligue		103 000,00
Eau et électricité siège ligue Mustapha Bouhired		100 000,00
Frais de carburant/GPL (véhicule de la Ligue)		100 000,00
Couverture médicale et ambulance du test physique des arbitres		20 000,00
Cotisation FAF		10 000,00
Vignette véhicule de la Ligue		5 000,00
TOTAUX	188 526 733,78	82 510 360,00
Excédent budgétaire	106 016 373,78	

MEBARKI AHMED
Commissaire aux Comptes
N°inscription: 2217
Cité et Palais de la Justice Bouiza

رابطة كرة القدم لولاية الجزائر
Ligue de Football de la Wilaya d'Alger
Le Président
Dj. OULD AMMAR



Ligue de Football de la Wilaya d'Alger
Directeur Administratif et Financier
A. ANNABI